

**Résumé de l'intervention de M. Gilles Roth, Ministre des Finances, lors de l'assemblée générale du 22.05.24.**

Lors de notre assemblée générale du 22 mai 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Ministre des Finances Gilles Roth qui a partagé ses réflexions concernant les finances publiques, la fiscalité des particuliers et la finance durable en présentant le bilan actuel et les plans de réforme du nouveau gouvernement.

Monsieur le Ministre a d'abord félicité Investas pour ses engagements au niveau de la promotion de l'investissement mobilier et dans le domaine de l'éducation financière.

Monsieur le Ministre a poursuivi son discours en résumant les contextes actuels macroéconomique et géopolitique compliqués pour ensuite rappeler les quatre priorités du Ministère des Finances, à savoir :

1) Le soutien au pouvoir d'achat des ménages

Pour l'instant, une adaptation partielle du barème fiscal à l'inflation a été réalisée et une réforme fiscale pour 2025 pour la classe 1a est prévue. En plus, des mesures fiscales en faveur de l'investissement immobilier ont été annoncées.

2) Améliorer la compétitivité des entreprises luxembourgeoises dans un contexte international

Le Ministère, en collaboration avec les banques luxembourgeoises et la CSSF, a pris des mesures pour soutenir le secteur de la construction et pour rétablir la confiance des acheteurs potentiels. De façon générale, une baisse du taux d'imposition pour les entreprises est prévue pour les années à venir.

3) Renforcer la place financière

Le Ministère prévoit des mesures pour retenir et attirer les talents afin de rendre la place financière plus compétitive. A ces mesures s'ajoute un programme spécifique pour développer la finance durable afin de favoriser l'innovation et le financement de nouvelles entreprises au Luxembourg. Dans un contexte de développement du marché européen des capitaux et de l'éducation financière, le Ministère va aussi approfondir ses relations avec l'Université du Luxembourg en créant une nouvelle chaire en Finance.

4) améliorer la soutenabilité des finances publiques.

Vu l'évolution favorable des recettes de l'Etat, le déficit public devrait être réduit pour l'année courante et les prévisions pour les années à venir sont également devenues plus favorables.

Dans sa conclusion, Monsieur le Ministre a encore une fois relevé l'engagement d' Investas en matière d'éducation financière et son rôle dans la promotion de l'investissement mobilier, étant donné que cet investissement est largement sous-développé en Europe par rapport aux Etats-Unis.

L'intervention de Monsieur le Ministre s'est terminée par une séance de questions-réponses.